

DECLARATION UE DE CONFORMITE

GUYARD - 22-24, Rue Lucien Rouzet - ZA VILLEDIEU SUR INDRE 36250 NIHERNE

Tél : 02.54.35.63.70 – site web : guyard-sa.com

atteste que cette déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant et conformément à la législation d'harmonisation de l'Union Européenne, déclare que l'équipement de protection individuelle neuf décrit ci-après :

Gants de protection, référencé : **NIT CUT3**,

est conforme au modèle ayant fait l'objet du certificat d'examen de type UE, aux dispositions du règlement UE 2016/425 du parlement européen et du conseil du 03/03/2016 et abrogeant la directive 89/686/CEE du 21 décembre 1989 (pour les équipements de protection individuelle visés à l'article 8-3) et aux normes nationales transposant les normes harmonisées :

EN ISO 21420 : 2020 – NF EN 388 : 2016 + A1 : 2018 & ISO 13997 : 1999

et est identique à l'équipement de protection individuelle ayant fait l'objet de l'examen UE de type (module D) par l'organisme notifié :

ZVD (n°1493)

Chengdujska cesta25 – 1260 LJUBLJANA - SLOVENIE

qui a établi l'attestation d'examen UE de type n :

CO - 124219

Cet EPI de catégorie II est soumis à la procédure d'évaluation de la conformité au type sur la base de l'assurance qualité du mode de production sous la surveillance de l'organisme notifié AFNOR (n°0333) certification n°1998/10939/011.

Fait à Niherne, le 30 Novembre 2024,

Le Président Directeur Général

Mik DERAËVE
P.O.
GILBERT

